

Affaires municipales

Le monde municipal freiné dans sa volonté d'avancer

Amos, le 13 octobre 2016 — Le député d'Abitibi-Ouest et vice-président de l'Assemblée nationale, François Gendron, s'inquiète du fonctionnement de l'administration publique et de l'avancement de dossiers cruciaux pour les municipalités. En effet, plusieurs ministères cumulent les retards et nuisent ainsi au travail des villes et des villages de la circonscription.

Récemment, par exemple, on apprenait de la bouche du ministre des Affaires municipales, Martin Coiteux, la fermeture hâtive de l'appel de propositions dans le cadre du programme d'infrastructure en eau, le FEPTU. Or, les localités de l'Abitibi-Témiscamingue ont des besoins importants en la matière et n'ont pas eu le temps de déposer leurs projets. Alors que nous avons un gouvernement qui se targue de donner plus de pouvoirs aux municipalités, voilà une autre preuve que ces pouvoirs viennent avec bien peu de moyens.

« Le ministre peut se réjouir de l'engouement créé par ce programme. Je me questionne plutôt sur l'attention du gouvernement envers les régions alors qu'aucun critère de répartition n'a été intégré à l'analyse. On ne s'est aucunement préoccupé d'assurer des retombées positives et équitables pour toutes les municipalités », a déclaré le député François Gendron.

Les municipalités d'Abitibi-Ouest vivent également les répercussions négatives de la confusion qui règne au ministère des Transports. Les ministres se succèdent, mais le résultat est le même : on remet à plus tard. Par exemple, plusieurs municipalités ayant déposé des demandes dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local (PRRRL), dont La Sarre et Taschereau, sont toujours sans réponse.

« Depuis deux mois, on nous répète que la décision sera rendue dans deux semaines ce qui est inacceptable. À coup de deux semaines, on va se rendre à Noël et là, c'est Miss Météo qui va nous donner la réponse », a conclu le député d'Abitibi-Ouest, François Gendron.

Source :

Mathieu Proulx
Attaché de presse du député d'Abitibi-Ouest, François Gendron
819 444-5007